



Flin'infos

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES N° 58 _ Juillet > Septembre 2017

**Un bel été
à Tous !**

**EN PAGE CENTRALE
LE PLAN DES
VOYETTES**

RESTEZ CONNECTÉ AVEC FLINES

www.flines-lez-raches.fr



Hommage à Daniel LEMAIRE Maire honoraire



Extraits du discours de madame Annie GOUPIL Maire de Flines -les-Râches
le Mardi 18 avril 2017

En ce jour de deuil, je souhaiterais exprimer tout le chagrin que la perte d'un homme tel que Daniel nous procure à tous. Je prends la parole au nom de tous les citoyens de notre commune. Quelques jours avant cette terrible nouvelle, Daniel assistait au conseil municipal, son dernier conseil où, une fois encore, il nous faisait profiter de sa grande connaissance de la chose publique. Connaissance de part sa longue carrière d'élu mais aussi de part sa carrière professionnelle dans l'urbanisme au sein du ministère de l'équipement où il est devenu, en 1995, directeur des études de l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipement (ENTE) de Valenciennes.

Parallèlement, sa carrière politique commence en 1971 quand il se présente pour la première fois aux élections municipales où il est élu aux côtés de son ami Daniel Henno. Adjoint au maire pendant 28 ans, il a succédé à Daniel Henno, au poste de maire, poste qu'il a occupé pendant 12 ans jusqu'en 2011. En mars dernier, Daniel entamait sa 46^{ème} année de mandat. Parallèlement à sa fonction d'élu local, Daniel a aussi œuvré pour l'intérêt communautaire où il a donné beaucoup de son temps et de son énergie.

Il a en effet été, vice-président puis président du SIRFAG, vice-président du syndicat mixte du SCOT du grand Douaisis durant 6 ans et vice-président de la CAD chargé de l'habitat pendant 12 ans. Passionné par sa commune, Daniel participait à toutes les manifestations locales dont l'organisation bénéficiait du concours de la collectivité et il s'était investi auprès de l'amicale laïque et de l'association Flines au Fil de son Histoire. Il laissera également un grand vide dans le milieu associatif.

Je ne peux poursuivre ce discours sans parler au nom de l'amie, du proche que j'ai eu la chance d'être. A ce titre, je pleure un homme empli d'affection et de loyauté et les mots me manqueront toujours pour t'exprimer Daniel, ma reconnaissance et ma gratitude pour la confiance que tu m'as témoignée, voici plus de 16 ans, lorsque nos chemins se sont croisés.

Au-delà de l'ambition que Daniel a porté, non pour lui mais pour notre commune, c'est le lien qu'il a su créer et maintenir toutes ces années avec les Flinoises et les Flinois qui a fait de lui un élu respecté et aimé.

Au nom du conseil municipal qui m'entoure en cette douloureuse circonstance, je présente mes plus sincères condoléances à la famille de Daniel. Il avait toute notre estime et notre amitié. Il a toute notre reconnaissance pour ses 46 années passées à défendre les intérêts de notre commune dans un esprit de solidarité et de justice.

Nous garderons de lui l'image d'un homme courtois, tolérant, d'une grande culture et surtout d'un homme respectueux de toutes et de tous.

Nous ne t'oublierons pas Daniel.

Annie GOUPIL
Maire

Flines'Infos #58

Editeur : Mairie de Flines-Les-Râches, Place Henri Martel

59148 Flines-Les-Râches - T. 03 27 91 62 76

Directeur de la publication : Annie Goupil, Maire

Directeur de la Communication : Dominique Prévost, adjoint
et Jean-Marie Tricot, conseiller municipal délégué

Coordination : Catherine Rénier

Photos : © D. Prévost, © Fotolia, © Jean-Baptiste Guey

Conception et Impression : NOUVELLE IMPRIMERIE Orchies (T. 03 20 71 90 26)

Illustration de couverture : « Saule têtard ». Peinture réalisée par l'atelier Vir'age, d'après une photo du club AFP (Association Flinoise de Photographie).

Permanences

M. Bruneel, député : Mairie de Lewarde : 03.27.97.37.37
CARSAT : 3960

Mission Locale : 03.27.96.15.14

Assistances sociales :

• CPAM : 03.20.05.65.60

• MINIERS (Carmi) : 03.61.29.10.05

(ANGDM) : 03.21.79.48.48

• UTPAS : M^{me} Wille au 03.59.73.31.00

(Permanence tous les mardis de 14h00 à 16h30 au CMS)

Rétro Actu

Retour en images

CONCERT PLEIN CHANT DU 19 AVRIL ART & COMPAGNIE

Une fois de plus, la troupe « Plein Chant de l'association Art & compagnie a fait salle comble ce samedi 29 avril dernier. En effet, durant plus de 2 heures, cette troupe «d'amateurs» passionnés au grand cœur, que l'on appelle affectueusement « les Enfoirés de Flines » a offert aux spectateurs, un véritable show.



Un spectacle haut en couleur imaginé et mis en scène par Annie Monnier (Manou), aidée par Annie Sans et Sophie Cardon, en son et en lumière par la société «Synéolive», où les chansons d'hier et d'aujourd'hui furent bien représentées.

Une succession de solos, de duos et de medleys réunissaient tour à tour sur scène, petits, moyens et grands, puisque la spécificité de cette troupe est de réunir toutes les générations. Un programme qui ravit un public qui ne tarissait pas d'éloges à la fin de la représentation.

Une bien belle récompense, pour cette troupe de 21 chanteurs et de sa metteuse en scène, puisqu'il ne faut oublier que ce concert est consacré aux bénéficiaires du CCAS et des associations caritatives implantées sur la commune et que l'association ne tire aucun bénéfice de cette soirée.

Rappel : Pour tout connaître, tout savoir sur l'association Art & Compagnie, aller sur le site : art-and-compagnie.com (page face book accessible à partir du site). De même sur You Tube, une playlist existe : Manou - Tout sur art & compagnie

(Vous y verrez chansons et pièces de théâtre produites par Art & Cie).



OLYMP'FLINES 2017

Les deuxièmes Olymp'flines se sont déroulées le 12 mai 2017.

Après le discours de bienvenue de M^{me} Bigourd les deux cents enfants des écoles primaires du CE2 AU CM2 ont pu découvrir et participer aux différentes activités sportives qui existent à Flines-lez-Râches par exemple le karaté, le football, le tennis, le billard, la country, la pétanque et bien d'autres encore.

Ils ont pratiqués ces différentes activités en ateliers de présentation sur deux endroits différents d'une part à l'école Brossolette et d'autre part pour l'école Cassin au complexe sportif.

L'après-midi s'est terminée par la distribution d'un goûter et de boissons fraîches offert par la municipalité et également un petit cadeau grâce aux différents sponsors qui soutiennent cette rencontre sportive, la municipalité les remercie .

Un grand merci également aux directrice et directeur, à l'équipe enseignante des écoles, aux animateurs des NAP, à tous les bénévoles des associations sportives qui consacrent du temps, du dévouement et de la patience pour tous ces petits sportifs en herbe !!



LES AMIS DE MONTREUIL LE CALENDRIER DES FÊTES :

1^{er} et 2 Juillet : Ducasse

le 9 Juillet : Brocante

Samedi 1^{er} Juillet :

20 h repas spectacle sous chapiteau avec transformistes.



Dimanche 2 Juillet :

9h Ronde de Montreuil avec la participation de l'A.L. cyclo-marche et les Renards des Sables

12 h restauration.

Dimanche 9 Juillet :

Brocante de 8h à 13 h.

12 h restauration

Suite aux directives préfectorales relatives aux mesures de sécurité, le nombre des accès (rues) doit être limité.

Nouveau Périmètre : Rue Moïse Lambert jusqu'à l'angle du jardin de Montreuil, rue Joyeuse, rue de Montreuil

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 29.4.2017

La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation s'est déroulée le 29 avril 2017 face aux Monuments aux Morts, avec la participation de Lise Destrun, Anaëlle Prince et Aymeric Desprez, élèves de la classe de M^{me} Heddebaut de l'école René Cassin.



Nouvelle Brocante d'été

au profit de la crèche des Mini Pouss

le dimanche 30 juillet de 7h à 14h
Place H. Martel

Inscriptions et infos au 03 27 89 14 44
ou à la crèche (bld des Alliés)



dimanche
30 juillet
Place H. Martel

infos :

03.27.89.14.44



Rétro Actu

Retour en images



Foot jeunes U13



Foot jeunes U11



Exposition photos



Médaillés du travail



Concert de Printemps



Vigilance Citoyenne

Jeunes NAP

Sport :

- Depuis le mois de septembre, les enfants de Cassin 1 et Cassin 6 pratiquent des sports différents avec Maxime et Grégory du GEPSAL. Ils ont pu découvrir des sports qu'ils n'ont pas l'occasion de pratiquer comme le tir à l'arc et le lancer de javelot. Ils participent également à d'autres sports « plus traditionnels » comme le badminton, le tennis de table ou encore le basket.



- Les maternelles et les CP de l'école Brossolette développent leur motricité grâce à différents parcours psychomoteurs mis en place dans la salle d'évolution.



CCAS



Le 12 mars prochain, le C.C.A.S., en partenariat avec la commune et le Comité des Fêtes, a proposé aux aînés **un après-midi musical et dansant**.

Au programme :

convivialité et pas de danse au rythme de l'animation proposée par l'orchestre Markowski. Une collation, préparée par les bénévoles du C.C.A.S., était offerte aux participants.



Le 22 avril se sont déroulées les combats de coqs dans la salle des fêtes. Cette manifestation au profit du C.C.A.S a regroupé tous les coqueux du douaisis dont le responsable Mr

Trichot. Nos bénévoles étaient présents pour le bon déroulement de cette manifestation et notamment Josiane Delattre, membre du C.C.A.S.

Les nouveaux ateliers du C.C.A.S.

Atelier jardinage : Vous avez envie de jardiner mais vous n'avez pas de terrain ? Pas de problème ! Rejoignez notre nouvel atelier ! Animé par un bénévole qui vous apportera aide et conseils, vous partagerez avec lui sa riche expérience. Contactez vite le C.C.A.S afin de réserver une parcelle !

Atelier «Estime de soi» : Vous avez besoin de conseils d'esthétique, d'un maquillage pour vous rendre à un entretien ? Nous pouvons vous aider ! Le C.C.A.S propose ce nouvel atelier animé par une bénévole qui vous donnera aussi des trucs & astuces pour confectionner vos propres produits de beauté. Appelez vite le C.C.A.S, nous prendrons vos inscriptions !

Spécial contrat d'apprentissage : Trouver un contrat d'apprentissage auprès d'une entreprise s'avère compliqué pour les jeunes. Le C.C.A.S en partenariat avec l'institut d'Anchin propose un accompagnement tout au long du parcours des jeunes intéressés. Pour plus de renseignements, les agents du C.C.A.S sont à votre disposition au 03.27.91.62.76.



L'atelier recyclage : Libérez votre imagination en rejoignant notre nouvel atelier riche en bonne humeur ! Donnez une autre vie à des objets qui ont déjà vécu est la mission de notre nouvelle animatrice...

Table ronde jeunes sans emploi, le 21 février 2017 : Pour la première fois, nous proposons aux jeunes de 16 à 25 ans sans emploi ni formation de participer à une table ronde. L'objectif : leur donner la parole et tenter d'apporter des réponses concrètes à leurs questions. Tous les jeunes qui souhaitent y participer peuvent se rapprocher du C.C.A.S.

Pôle internet : Afin de permettre à chaque demandeur d'emploi, allocataire du RSA ou aux jeunes inscrits à la Mission Locale de poursuivre leurs démarches, un Pôle Internet va être mis à leur disposition gratuitement à la salle Condorcet. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à contacter les agents du C.C.A.S.

Jeunesse

ACM Février 2017

L'accueil a fonctionné du lundi 13 au vendredi 24 février sur le thème « nature et développement durable ». La première semaine ont été accueillis 75 enfants et 60 la deuxième.

Pendant les 15 jours les enfants âgés de 3 à 12 ans ont réalisé diverses activités manuelles avec des objets de récupérations (bouchons, bouteilles, rouleau de papier toilette, ...) et ont participé à différents jeux sur la faune, la flore, le recyclage, et sur la pollution des déchets, ...

Les moments forts de la session :

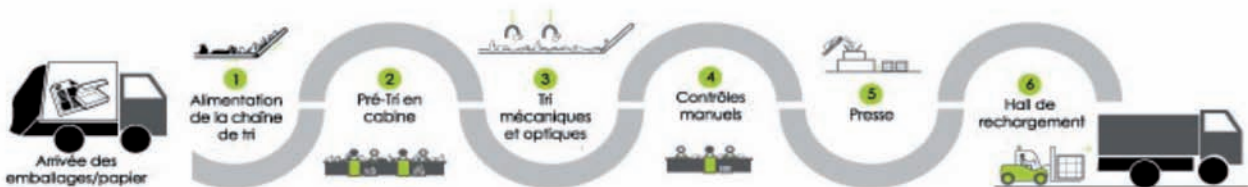
Le SYMEVAD

Le mercredi 15 février, les enfants de 7 ans et plus se sont rendus à le SYMEVAD accompagnés de 2 animateurs, la directrice et de 3 élus : Madame Vanneste, élue à la jeunesse, Madame Bigourd, élue au sport et Madame Doudok, élue à l'environnement. Lors de cette visite les enfants ont découvert le centre de tri des emballages.



Dans un premier temps, grâce à divers ateliers animés par le personnel du SYMEVAD, les enfants ont découvert différentes astuces pour réduire les déchets de leurs familles, et comment bien trier les déchets à la maison. Ces ateliers ont également démontré qu'il était possible de fabriquer des objets recyclés.

Ensuite, une visite du centre de tri a permis de voir les différentes étapes du tri sélectif.



A la fin de la visite, tous les enfants sont repartis enchantés avec comme cadeau une boîte à goûter et un stylo recyclé !

Le musée de la Chicorée Leroux :

Le jeudi 16 février, les enfants de 3 à 6 ans ont visité le musée de la chicorée Leroux où ils ont tous participé à un atelier. Les enfants ont réalisé différents croquis avec de la peinture à la chicorée, ils ont bénéficié d'une visite guidée, et ont dégusté différents produits à la chicorée. ont également démontré qu'il était possible de fabriquer des objets recyclés.

Ensuite, une visite du centre de tri a permis de voir les différentes étapes du tri sélectif.

Le petit déjeuner :



Le vendredi 17 février, pour clôturer la première semaine tous les enfants ont partagé autour du petit-déjeuner au restaurant scolaire un vrai moment convivial. Petits et grands se sont régalés avec de la baguette fraîche, du chocolat chaud, des céréales, de la brioche, ...

Le goûter de clôture

Le vendredi 24 février, un magicien « Magic Ludor » est venu clôturer la session. Les parents étaient conviés à l'accueil à partir de 15h30 pour partager ce dernier moment tous ensemble. Ils ont pu découvrir les différents travaux que leurs enfants avaient réalisés ainsi qu'une exposition photos des deux semaines du centre.

A la fin du spectacle nous avons pu déguster les différentes pâtisseries réalisées la veille par les enfants !

Les voyettes de Flines

Un mot bien de chez nous qui signifie “petites voies”...

Flines est traversée par un réseau de voyettes. Ces petits chemins permettent aux Flinois de se déplacer à travers la ville sans emprunter les axes routiers. Bien qu'encore peu utilisées, elles peuvent permettre, par exemple, à des enfants de rejoindre leur école en prenant ces raccourcis, loin des dangers de la route. Les promeneurs, les mamans avec landaus, les cyclistes, les joggeurs y apprécient la tranquillité des lieux et une totale immersion dans la nature.

Conscients de l'utilité et de l'intérêt que représentent ces voyettes, une vingtaine de Flinois se mobilisent pour les préserver. Ils en ont recensé 61 qui totalisent 59 km linéaires.

34 voyettes relèvent du statut public. Les 27 autres, privées, ne figurent pas sur le plan.



LE NOM DES VOYETTES

Il vient souvent du patois, exemple Les Maréquez (marais séché), du Cacheux (du chercheur de graines) ou de celle qualifiée « de l'Enfer » à cause de la nuisance du bruit occasionnée par un moulin à eau.

LES MARQUES DU PASSÉ




L'origine des voyettes est liée au passé de Flines. Installée en 1251 par la comtesse de Flandre Marguerite de Constantinople (qui y sera inhumée ainsi que plusieurs comtes de Flandre de la dynastie de Dampierre), l'abbaye de l'Honneur Notre-Dame sera détruite progressivement à partir de 1794. Des traces de cette époque existent toujours : la drève de l'Abbaye, la bergerie... Jusqu'à la Révolution, la parcelle comprise entre la rue de l'Abbaye, la rue du Pont des Vaches et la Râches était occupée par cette abbaye cistercienne de femmes : les Dames de Flines.

Vers 1750, des travaux importants ont conduit à la construction d'un nouveau palais abbatial. La drève de l'Abbaye dont il est ici question, traversait la muraille de clôture (actuelle rue de l'Abbaye) et se prolongeait par le Pavé Madame construit en 1760 pour rejoindre le pavé d'Orchies (actuel boulevard des Alliés).

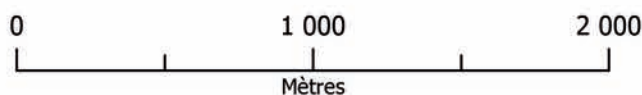
Commune de Flines-lez-Râches

LES VOYETTES

Les carrières, les drèves, les chemins.

-  Commune de Flines-lez-Râches
-  Limites communales
-  Voyette

- 1 chemin du petit bois
 - 2 chemin du cacheux ou Lalie
 - 3 accès au conseil général
 - 4 années 50
 - 5 De la rue du Hem à la rue des sablières (Cutiches)
 - 6 Pavé Madame à Râches (AFIR))
 - 7 Pavé Madame
 - 8 carrière du cornet Sabine (impasse privée)
 - 9 Carrière OAD (privée)
 - 10 Sentier du milieu
 - 11 Voyettes des Marequez
 - 12 Voyette Jainette
 - 13 voyette des Hudrez (privée)
 - 14 Le Belvédère
 - 15 Chemin des lièvres
 - 16 Voyette du Moulin
 - 17 derrière Hem à Cutiches
 - 18 la pliche (impasse)
 - 19 De la rue de l'Abbaye à Baillon (Râches)
 - 20 Chauny ou Saule cordier
 - 21 Voyette de l'enfer
 - 22 Chemin du Marais (PPRT)
 - 23 les granges
 - 24 rue Badoux
 - 25 Drève du marais de Flines (PPRT)
 - 26 Chemin de la route de Lallaing à l'arrêtment,
 - 27 Drève du marais de Cutiches (Pont non sécurisé sur le déours)
 - 28 Drève du marais de Bouvignies
 - 29 Drève du marais d'Orchies
 - 30 arrêtment
 - 31 Bord de la Scarpe
 - 32 Germinies
- AFIR: Association Foncière Intercommunale de Remembrement
PPRT: Périmètre de Protection des Risques Technologiques

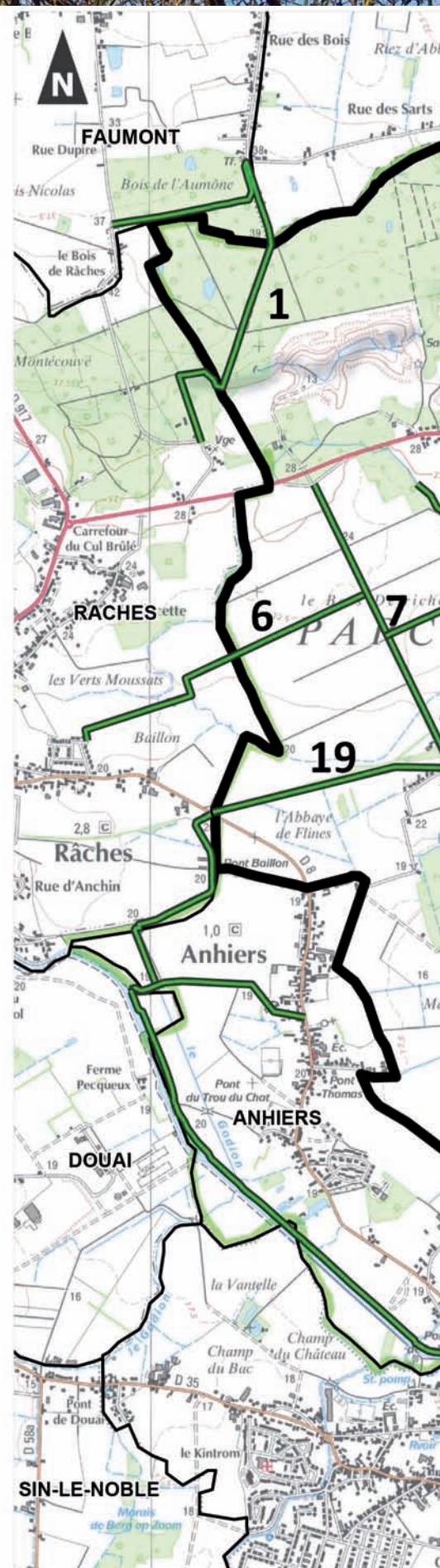


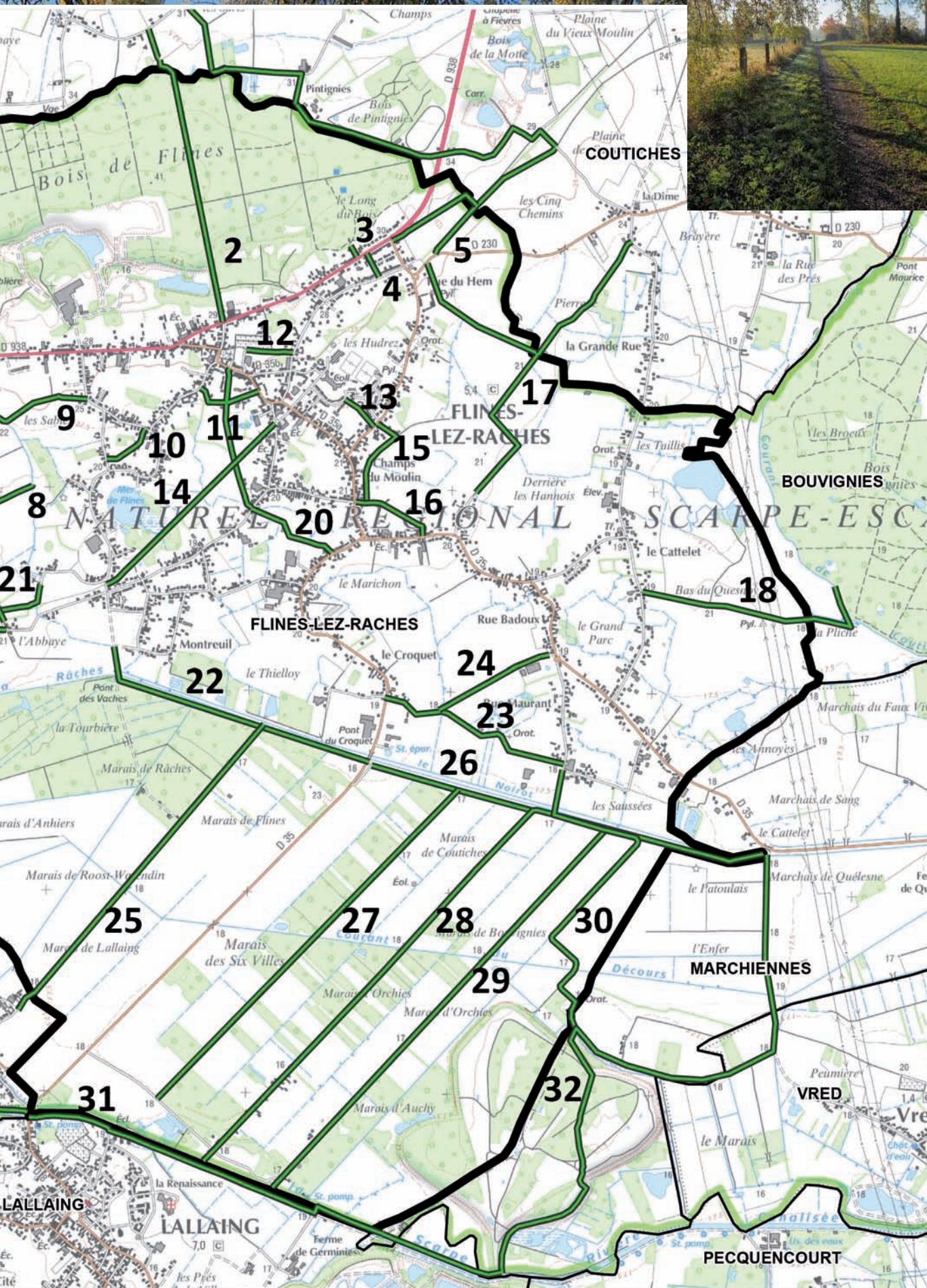
1:23 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Réalisation : auddicé urbanisme, 2017
Source de fond de carte : IGN, série bleue, 1/25 000
Sources de données : IGN - Rando Flines - auddicé urbanisme, 2017





Les voyettes de Flines (suite dossier)

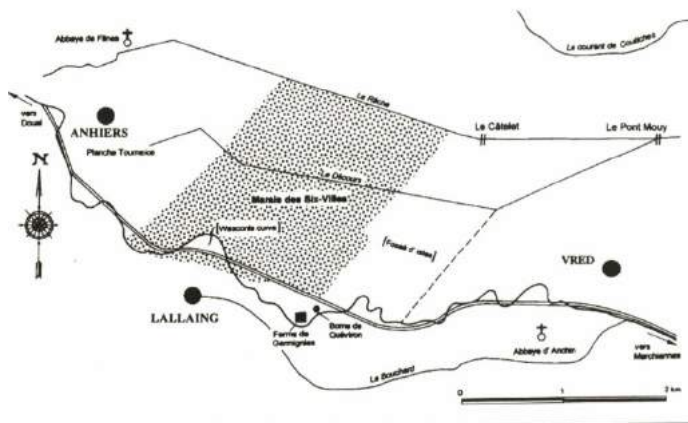


Fig. 4 : La Scarpe vers Lallaing : emplacement probable de la Wasconis curva.

LE MARAIS DES SIX-VILLES

et ses drèves - tirent leur nom d'une donation faite par Marguerite de Constantinople en 1244 à six communes limitrophes qui eurent le droit de faire paître leur bétail.

LA FAUNE ET LA FLORE

Saviez vous que l'on peut croiser dans les milieux humides des couleuvres à collier ? Mais n'ayez pas peur, elles sont inoffensives et protégées. Des putois, des chevreuils dans la forêt, et de nombreuses espèces d'oiseaux peuvent aussi croiser votre promenade.



De nombreuses petites chapelles jalonnent les parcours.



L'ancienne bergerie existe toujours.



La voyette du Moulin doit son nom à un ancien moulin à vent dont on peut encore voir les fondations.



Côté flore, nos saules têtards

ET N'OUBLIE PAS...

Prinds les voyettes,
Y n'd'a gramint à Flennes,
Prinds les voyettes,
Si te n'veux pas qu'in les fremme.

LES COURS D'EAU

7 cours d'eau passent à Flines : la Râches, le Décours, le Défraîchi, le courant de Coutiches, la Scarpe, la Pliche et le Marichon (appelé également Noire Eau, de mémoire d'homme, on pouvait y pêcher du poisson).



Les contributeurs du dossier : Oscar CARRE, Pascale CARRE, Edouard CAUDRELIER, Charles CHEMIN, Isabelle COURMONT, Jean-Marc DELANNOY, René DUBUS, Daniel DUPONT, Stan FLORCZAK, Marie-France GARBEZ, Monique HEDDEBAUT, Jean-Louis KACZMAREK, Gaston LANGLOIS, Florence POTIER, Camille PREVOT, Dominique PREVOST, Noëllie RAPISARDA, Hervé ROGER, Nicole ROGER, Christiane RUIN, Jean-Pierre RUIN, Guy VAN BERLEERE. Remerciements à Caroline Mairesse (Parc Nature Régional Scarpe Escaut) et Sylvie T'kind (Département du Nord).

Salon Artisans commerçants

2^{ÈME} SALON DES SAVOIR-FAIRE FLINOIS

Le 4 juin s'est déroulée la deuxième édition des Savoir-faire Flinois

La fréquentation a un peu souffert de la double conjonction d'un week-end de trois jours et d'un temps ensoleillé, évènements propices aux départs en villégiature.



La fréquentation du Salon a certes sensiblement baissé par rapport à la première édition, mais selon certains exposants qui étaient déjà là l'année dernière, s'il y a eu moins de visiteurs, le nombre de rendez-vous pris pour établir des devis est du même ordre de grandeur que l'an dernier. Moins de promeneurs mais autant de visiteurs intéressés à rencontrer un artisan pour des conseils en vue de travaux.

Ce deuxième Salon a été inauguré par Annie Goupil notre maire, Alain Griset président de la Chambre de métiers Nord-Pas-de-Calais et Louis-Philippe Blervacque président de l'agence territoriale de Douai de la CCI Grand Lille, en présence d'élus des communes voisines, de présidents d'association, d'adjoints de Flines et de personnalités.

Ce Salon est l'occasion pour les commerçants et artisans Flinois mais également de communes voisines de présenter leurs produits et services aux visiteurs. Si l'on se réfère aux bulletins remplis pour la tombola, ceux-ci ne sont pas seulement de Flines mais viennent aussi des communes environnantes, ce qui est une très bonne chose.

Ce salon est également une vitrine permettant à de jeunes entreprises récemment créées, reprises ou installées à Flines de se faire connaître : 4 des 14 exposants avaient une antériorité d'existence de moins d'un an.

Une tombola gratuite a permis de gagner un magnifique panier garni, un aspirateur à cendres, un tableau offert par l'atelier peinture de Vir'Age, une revue historique de Flines au fil de son histoire, ainsi que divers petits lots.

D'ores et déjà rendez-vous est pris pour le 3^{ème} Salon des Savoir-faire Flinois le premier dimanche de juin (3 juin 2018).

NB. En 2018 les auspices seront meilleurs : la Pentecôte est en mai et il n'y a pas d'élections !



DÉFI FAMILLE

Samedi 13 mai après-midi à Lewarde a eu lieu la remise des prix du défi FAEP (famille à énergie positive).

Ce défi est un challenge annuel national déployé pour la première fois par le SCoT Grand Douaisis dans notre arrondissement. [135 foyers répartis dans 9 équipes dont 2 à Flines] : Flinerergie équipe de 7 élus de Flines et Flines-les-Râches (capitaine : Emmanuelle Blervacque)

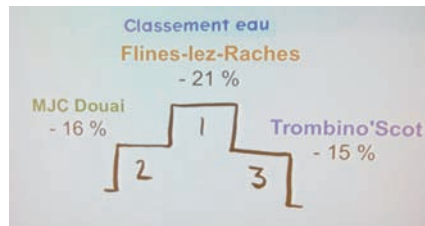
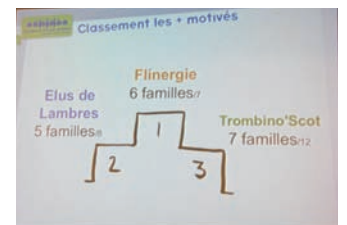
Quelques chiffres concernant la campagne hiver 2016/2017
Énergie économisée ; France -12,6% / Hauts-de-France -13,6%
CO2 non émis : France -12,3% / Hauts-de-France -13%

Economie moyenne des familles douaisiennes : -14 %, soit économie de 31 tonnes de Co2 (équivalent de 15 voitures retirées de la circulation)

Les classements

Les équipes les plus nombreuses : 1^{er} MJC de Lambres (22 familles), 2^{ème} Agents de Lambres (14 familles), 3^{ème} Audicce (13 familles)

Les plus motivés (minimum d'abandon en cours de défi) : 1^{er} Image supprimée par l'expéditeur. SourireFlinerergie (6 familles sur 7 inscrites), Elus de Lambres (5/8), Trombino'Scot (7/12)



Economies d'eau ; 1^{er} Image supprimée par l'expéditeur. Sourire Flines-lez-Râches (-21%), MJC Douai (16%), Trombino'Scot (-15%)... Bravo Emmanuelle et son équipe

Economies CO2 : 1^{er} Auddice (-25%), Trombino'Scot (-17%), Elus de Lambres (-15%),

Economies d'énergie : 1^{er} ex aequo Les Joueurs et Auddice (-23,17%), 2^{ème} Elus de Lambres (-19,6%), 3^{ème} Trombino'Scot (-11,5%) 5^{ème} Flinerergie (-9,38%), 6^{ème} Flines-les-Râches (-8,96%)

Encore merci aux participants

Qui l'eût crû que nous remporterions le prix des plus motivés ...

TERRE EN FOLIE

La finale interdépartementale du labour 2017 **des Jeunes Agriculteurs Nord Pas de Calais** se dérouleront le : **dimanche 27 août 2017 à Orchies.**

Cet événement qui s'adresse à la fois au grand public, aux professionnels du monde agricole et para agricole réunit en moyenne chaque année pas moins de 10 000 visiteurs.

Marché et dégustations de produits issus de notre territoire, grand pôle d'animations (village équestre, jeux pour enfants, courses d'ânes, moiss'batt'cross ou encore exposition de matériel), mais aussi présentation des problématiques inhérentes à notre cœur de métier seront les axes de travail de cette fête annuelle...



Budget

Les Flinois le reconnaissent bien volontiers : il fait bon vivre à Flines. Cette qualité de vie, voulue et défendue par notre Maire, tient au maintien et au développement du bien-être de ses administrés. Il s'agit d'une volonté politique.

Ouvrons le grand livre des comptes et détaillons les actions concrètes qu'ils représentent. Une première lecture montre que :

- les sommes dépensées sont volontairement supérieures à celles exigées par la loi, alors que les charges financières vont croissant. Ce qui confirme le choix politique,
- le coût global de tous les services mis en œuvre équivaut à la somme des impôts locaux perçus, preuve d'une gestion prudente.

ENFANCE / JEUNESSE

Ce qui est entrepris en direction des jeunes trouve son utilité en direction des parents, notamment pour ceux qui travaillent en dehors de Flines. Et bien souvent, ces services fonctionnent à la seule initiative de la municipalité car ils ne sont pas « obligatoires » au sein d'une commune.

Les voici présentés succinctement :

LA GARDERIE

- 96 d'enfants répartis sur 3 sites (dès 7 h/jusqu'à 19 h)
- 11 encadrants

Coût de ce service **	66.000 €
Participation des parents	36.000 €
Reste à charge pour la commune :	30.000 €



LA CANTINE

- 320 enfants
- 19 encadrants + 4 personnels de cuisine

Masse salariale	163 000 €
Repas payés au traiteur*	107 000 €
Coût de ce service **	270 000 €
Participation des familles	144 000 €
Reste à charge pour la commune	126 000 €
soit un coût de 406 € par enfant / an	



* la prestation du traiteur fait l'objet de négociations et d'appels d'offre

** (hors eau, gaz, électricité, amortissement et entretien des bâtiments)

LES NAP

- 545 enfants inscrits

Dépenses pour la commune *	90 000 €
Fonds d'amorçage (Etat)	49 000 €
Reste à charge pour la commune	41 000 €

Les NAP sont gratuites, il n'y a pas de participation des familles.



LES CENTRES AERES

- 35 à 40 enfants les mercredis après-midi
- 60 à 80 enfants aux petites vacances scolaires
- 210 à 250 enfants en été, avec cantine et garderie

Dépenses pour la commune	178 400 €
(coût animateurs, fonctionnement, sorties, matériel)	

Participation des familles et de la CAF	89 000 €
Reste à charge pour la commune	89 400 €



Budget

SCOLARITE : LES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

- 246 enfants en maternelles
291 en primaires

Coût des écoles publiques pour la commune (incluant tous les frais et charges)	250 800 €
Participation de la commune à l'école privée St Michel	15 000 €
	soit 265 000 €
soit un coût par enfant de	291 € en primaire
et	246 € en maternelle



LES ATSEM

La réglementation impose la présence de personnels (appelés ATSEM) auprès des enseignants de maternelle. Notre commune met à disposition :

6 ATSEM pour 8 classes maternelles, ce qui représente un des meilleurs taux de mise à disposition de l'agglomération.

Coût pour la commune 92 600 €
A noter que le personnel d'encadrement poursuit des formations spécifiques permettant l'évolution de leur situation.

EN CONCLUSION

Si on fait le total de tous ces coûts pris en charge par la commune, on en arrive à la somme de 644 800 €, uniquement affectée à la jeunesse.

Il est intéressant de rapprocher cette somme au montant de la taxe d'habitation des Flinois (qui est d'environ 600 000 € perçus par la commune) démontrant ainsi une volonté municipale axée vers la jeunesse.

DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE... DERNIÈRE MINUTE...

ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2017



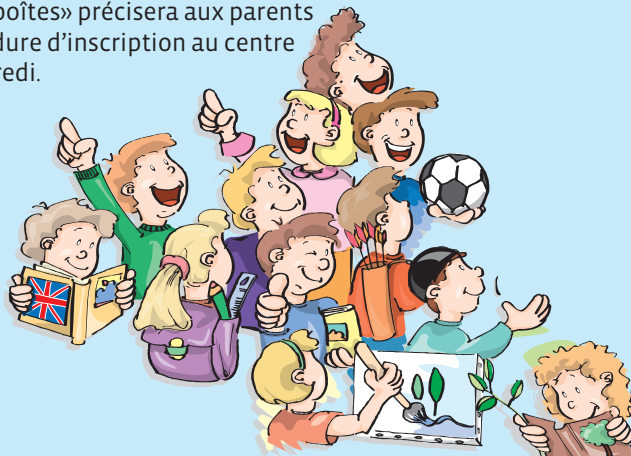
Le décret ministériel du 27 juin 2017 autorise la modification de l'organisation des rythmes scolaires. Les conseils d'écoles* de René Cassin, de Gérard Philippe et de Pierre Brossolette ont souhaité revenir à la semaine des 4 jours, libérant ainsi le mercredi.

Cependant, la décision finale revient au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) qui devrait donner sa décision courant juillet.

La commune de Flines-les-Râches a anticipé cette décision et ses conséquences en organisant d'ores et déjà la garderie du matin et du soir, la restauration scolaire et le centre aéré pour le mercredi.

Dès que la décision du DASEN sera connue, une information «toutes boîtes» précisera aux parents la procédure d'inscription au centre du mercredi.

* Les conseils d'école sont composés des enseignements, des représentants des parents d'élèves et du Maire.



Tennis de Table

le focus



En octobre 1935, le Ping.Pong Club Flines-les-Râches voit le jour, Il est le 14^{ème} club du Douaisis.

Le club a connu différentes salles : café St Michel, foyer des jeunes, caserne des pompiers...

C'est en mai 1991 que la salle Robert Warin est inaugurée.

Depuis quelques années le ppcflines a investi sur la formation des jeunes.

Deux groupes s'entraînent le mercredi après-midi sous la direction de Hervé Sergeant.

Les résultats sont au rendez-vous avec notamment trois jeunes :

Clément Waymel 14 ans classé 10 qui joue en régionale 3 adultes et régionale cadets en individuels.

Hugo Diers 8 ans classé 5 détecté par le comité Hauts de France.

Et enfin Hugo Lançon 10 ans classé 8 qui évolue en départementale 1 adultes et qui a atteint le niveau le plus haut en individuel : la nationale 1.

Ceci lui a permis de se mesurer aux meilleurs français de sa catégorie en janvier à St Julien de Concelles près de Nantes et en mars à Mont de Marsan.

Il sera certainement sélectionné pour les championnats de France benjamins en mai prochain à Joué les Tours.

D'autres joueurs adultes ont atteint le niveau de Nationale 2 au critérium fédéral : Isabelle Dewarumez, Laurent Vizcaino et Mickaël Szczepaniak.

Bienfaits du tennis de table :

Au tennis de table, il est important d'être rapide et précis pour exécuter les différents coups, pour cela les qualités techniques et psychomotrices suivantes s'améliorent avec une pratique régulière :

- coordination gestuelle,
- mobilité et rapidité de déplacement,
- dissociation vision / placement du corps

Horaires :

La salle est ouverte les jours suivants :

- Lundi : de 17 à 18h pour le périscolaire et de 18h à 19h30 pour l'entraînement dirigé du groupe élite jeunes
- Mardi : de 18h à 20h réservé aux personnes inscrites en compétition et de 20h à 22h entraînement libre.
- Mercredi : de 14h à 16h pour le groupe 1 jeune et de 16h à 18h pour le groupe 2 jeune
- Jeudi : de 19h à 20h30 entraînement dirigé adultes 1 jeudi sur 2, les jeudis où il n'y a pas d'entraînement dirigé, des entraînements libres pourront avoir lieu.
- Vendredi : de 18h à 19h30, une moitié de salle est réservée aux jeunes et de 19h30 à 22h entraînement libre
- Samedi : à partir de 14 heures pour les compétitions.
- Dimanche : à partir de 8h pour les compétitions.

Tir à l'arc

« La collectivité te remercie chaleureusement pour tout ce que tu as apporté au monde associatif et sportif de la commune ».

Joignant le geste à la parole, Madame le Maire a remis à Eric Berten la médaille de la ville, médaille qui vient renforcer un palmarès élogieux.

Eric Berten va quitter notre commune et notre club de tir à l'arc pour ses activités professionnelles et ses talents d'archer dans le Puy de Dôme.

M BERTEN départ 7.7.2017



Conseils municipaux

Résumé des comptes-rendus des derniers conseils municipaux. Intégralité consultable en mairie et sur son site.

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 novembre 2016

I/ APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2016 :

Aucune objection n'étant formulée, ce procès verbal est adopté.

II/ FINANCES COMMUNALES :

II - 1) *Décision budgétaire modificative n°1*

Cette décision budgétaire modificative intègre les résultats de l'exercice 2015, les restes à réaliser de la section d'investissement de 2015 en recettes et en dépenses ainsi que des ajustements de dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement qui n'avaient pas été connues lors de l'élaboration du budget primitif en début d'année.

La section de fonctionnement proposée s'équilibre à 259.291,91€. Elle comporte en recettes la reprise de l'excédent 2015 pour 183.503,56€ et deux ajustements.

En dépenses, le chapitre charges générales est abondé à hauteur de 40.000€, celui des rémunérations à 19.000€, 1.200€ pour les admissions en non valeur et 5.000€ pour les intérêts courus non échus de la dette. Est donc dégagé un prélèvement pour dépenses de fonctionnement de 194.091,91€.

La section d'investissement est équilibrée à 1.447.320,18€.

En recettes sont intégrés les restes à réaliser pour 456.587,31€, l'excédent capitalisé (voté lors de l'affectation des résultats 2015) de 559.991,36€, le prélèvement de la section de fonctionnement pour 194.091,91€, une minoration d'une subvention et l'inscription de 2 subventions nouvelles : 68.078,12€ au titre de la DETR pour les travaux de la rue Dupire et 22.620,00€ au titre du FSIL pour la démolition de l'ancienne école Gérard Philipe, et du FCTVA. Une dotation pour les travaux de démolition de la maison rue du 8 Mai 1945 est inscrite également.

En dépenses, la section d'investissement reprend les restes à réaliser 2015 pour 866.083,00€, le déficit 2015 pour 150.495,67€. Il est mis en réserve 198.500,00€ au capital des emprunts pour 2017, échéance de remboursement du prêt relai TVA de la construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire, 15.000€ pour la mission de révision du PLU, 15.100€ pour des matériels et mobiliers divers, 104.063,39€ pour la démolition de l'ancienne école maternelle et 68.078,12€ pour les futurs travaux de la rue Dupire. Une dépense supplémentaire de 30.000€ est enfin prévue pour la démolition de la maison rue du 8 Mai 1945.

Mise au vote après délibération, cette DBM n°1 est approuvée par 22 voix pour et 4 contre.

II - 2) *Ouverture de crédits*

Par 22 voix pour et 3 abstentions des crédits seront ouverts en section d'investissement dès le 1^{er} janvier 2017 à hauteur de 25.000€ pour l'achat éventuel de matériels et mobiliers et de 25.000€ pour travaux divers et ce dans l'attente du vote du budget primitif 2017.

II - 3) *Subventions exceptionnelles*

A l'unanimité, il est décidé de verser deux subventions de 100€ au Secours Populaire français pour venir en aide aux sinistrés des inondations d'Haïti et aux victimes des tremblements de terre d'Italie.

II - 4) *Participation à l'école privée*

Comme chaque année, la participation à l'école privée Saint Michel pour les enfants flinois du primaire qui la fréquentent, est établie en fonction des dépenses de la commune pour ses écoles publiques ainsi que du nombre d'enfants accueillis.

Pour l'année scolaire 2016-2017, cette participation se monte à 467,18€ par enfant flinois du primaire. Cette participation est acceptée à l'unanimité.

II - 5) *Admissions en non valeur*

Le comptable public ne pouvant recouvrer certains titres anciens relatifs à des participations cantine, centre aéré, garderie, il est décidé à l'unanimité de les admettre en non valeur pour 1.165,18€

III/ COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

III - 1) *Communauté d'Agglomération du Douaisis*

Modification des statuts

A compter du 1^{er} janvier 2017, la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) modifie les compétences obligatoires des communautés d'agglomération.

Pour la CAD, 2 compétences optionnelles deviennent obligatoires :

en matière d'accueil des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

De plus, la rédaction du groupe de compétence « développement économique » est modifiée :

1. « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 » (nb : L 4251-17 CGCT : conformité des actions au SRDEII de la Région),
2. « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire,
3. politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
4. promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ».

Les communes membres de la CAD devant délibérer sur cette modification, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les nouveaux statuts.

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre Régionale des Comptes vient d'établir son rapport sur la gestion de la CAD pour les exercices 2009 et suivants. En application du Code des Juridictions financières, ce rapport doit faire l'objet d'un débat en Conseil Municipal des communes adhérentes.

Monsieur Jean-Michel Miroir a présenté ce document, en a extrait les grandes lignes ce qui a permis aux élus d'en débattre.

MARCHÉ GROUPÉ FOURNITURE DE RAMETTES DE PAPIER

La Communauté d'Agglomération du Douaisis va mettre en place un groupement de commande pour l'achat de ramettes de papier afin d'obtenir un prix négocié intéressant. Il est proposé à la commune d'y adhérer, ce qui est décidé à l'unanimité.

III - 2) *SIAN-SIDEN - rapport d'activités 2015*

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activités général du SIDEN-SIAN portant sur le prix Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activités général du SIDEN-SIAN portant sur le prix et la qualité des services public de distribution d'eau potable et d'assainissement a fait l'objet d'un débat. Ce rapport est disponible en mairie et sur le site du syndicat.

III - 3) *Syndicat Mixte des Transports du Douaisis*

Rapport d'activités 2015

Il rend compte de l'activité du SMTD pour l'année 2015 et porte essentiellement sur la réorganisation des services pour plus d'efficacité et de rigueur. Ce rapport est disponible en mairie et sur le site du SMTD. Cartes OR, JOB et RSA

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reconduire sa participation aux cartes OR, JOB et RSA pour l'année 2017.

IV/ CENTRE DE GESTION DU NORD

IV - 1) *Assurance statutaire des personnels*

Les collectivités rencontrant aujourd'hui de grosses difficultés à trouver une assurance couvrant leurs risques statutaires, le Centre de Gestion du Nord a organisé une consultation pour le département. La CNP y a été retenue pour un tarif inférieur au dernier contrat de la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'y adhérer.

IV - 2) *Nouveau régime indemnitaire des attachés (RIFSEEP)*

Le décret 2014-513 du 20 mai 2014 crée un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel. Il doit être mis en place avant la fin de l'année et se substitue aux primes actuelles.

Il est décidé à l'unanimité de la contractualiser au 1^{er} janvier 2017, aucune incidence financière n'impactant ce transfert.

IV – 3) Retrait du Service Département d'Incendie et de Secours
Le SDIS était affilié depuis sa création au Centre de Gestion du Nord pour le suivi des carrières de ses agents. Aujourd'hui, un service interne ayant été mis en place pour cela, le retrait est sollicité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'autorise.

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 février 2017

I/ ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2016

Sans observation, ce procès verbal est adopté à l'unanimité.

II) RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

En application de la loi Notre du 7 août 2015, le rapport d'orientations budgétaires présenté par Madame le Maire reprend :

- Le contexte général de l'année 2017 (loi de finances, dotations, subventions...),
- La situation financière de la commune étayée par une rétrospective 2012-2016 des dépenses et recettes de fonctionnement, les résultats du compte administratif 2016 provisoire ainsi que les graphes d'évolution depuis 2012 des dépenses, recettes, autofinancements brut et net. Il est présenté les caractéristiques générales de la dette dont l'évolution du désendettement, les perspectives financières à l'horizon 2020, une proposition de budget primitif 2017 sans hausse des tarifs publics et sans hausse des taxes locales et sans plan pluri-annuel d'investissement.

Ces éléments mis au débat ont fourni aux conseillers municipaux les éléments utiles à la réflexion en vue du conseil municipal dévolu au prochain budget primitif.

Ce rapport est approuvé par 21 voix et 4 abstentions.

III) INTERCOMMUNALITÉ

1) Communauté d'Agglomération du Douaisis – transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme

Après délibération et soucieux de conserver la main sur le développement urbain de la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CAD. Si 25% des conseils municipaux des communes membres représentant plus de 20% de la population de la CAD s'y opposent, ce transfert sera refusé.

2) SIDEN – SIAN – défense contre l'incendie

Tout comme les dernières années, il est décidé de ne pas autoriser le SIDEN SIAN à fiscaliser le coût de cette compétence (28.000€ par an) mais de le supporter sur le budget communal. Cette décision est prise jusqu'à la fin du mandat soit 2020 inclus.

3) Parc Naturel Régional Scarpe Escaut

Les statuts de ce syndicat ayant été modifiés, il y a lieu d'en redésigner 2 représentants. A l'unanimité, ont été déclarés : Daniel LEMAIRE, délégué titulaire, Simon LESUR, délégué suppléant.

IV) CONVENTION AVEC L'UFCV

L'Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs prendra, dès la rentrée des vacances de février, en charge l'encadrement de nos nouvelles activités périscolaires (NAP). L'UFCV gèrera ce personnel, rémunérera, formera et accompagnera le projet éducatif communal. La convention qui en régit les conditions est approuvée à l'unanimité.

V) BAIL DU PRESBYTERE

Le Conseil Municipal du 12 janvier 2016 avait mis fin au bail du presbytère avec le Diocèse, le prêtre de la commune n'y résidant plus, et ce à compter du 1^{er} février 2017. Toutefois afin de permettre au locataire actuel de terminer ses études de séminariste, le bail est prolongé au 30 juin prochain.

VI) CESSION D'UNE PARCELLE

Il est décidé de céder à un particulier et au prix estimé du service du Domaine, une parcelle de 211 m² située rue Alexandre Desrousseaux afin de lui permettre un accès arrière à sa propriété.

VII) MOTION SUR LE DEVENIR DU SERVICE PUBLIC POSTAL

Cette motion prise à l'unanimité, souhaite la maintien dans l'avenir d'un service public postal de qualité et de proximité et que soit donc préservé notre bureau de poste.

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2017

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

I) PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 16 FÉVRIER 2017

Ce procès verbal est adopté à l'unanimité, aucune observation n'étant formulée.

II) MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Afin de permettre la suppression dans le PLU actuel de l'article interdisant la construction de plus de 30 logements dans une voie en impasse pour permettre l'application du Contrat de Mixité Sociale, une modification du PLU avait été lancée par délibération du Conseil en date du 22 septembre 2016. L'enquête publique s'est déroulée du 23 janvier au 24 février 2017 et l'avis des commissaires enquêteurs est favorable avec recommandations liées à un permis en cours d'instruction. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette modification du PLU et suivra les recommandations édictées.

III) INTERCOMMUNALITÉ

1) SIDEN – SIAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les adhésions au SIDEN-SIAN des communes d'Elincourt, Evergnicourt, Blecourt et les propositions d'adhésions d'Haynecourt, Fremicourt, Neufchatel sur Aisne, du syndicat des eaux de la Région de Pouilly sur Serre, du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Val d'Artois et d'Hazebrouck.

2) SMAHVSBE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune de Masny au Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Scarpe et du Bas Escaut.

3) Agence d'Ingénierie Départementale du Nord

Cette agence se substitue à l'ancienne Agence Technique Départementale (ATD) à laquelle la commune adhérerait pour des avis juridiques et conseils sur les projets locaux. Ce nouvel Etablissement Public Administratif (EPA) propose une assistance technique juridique et financière au même coût d'adhésion que l'ATD soit 0,21€ par habitation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'y adhérer.

IV) AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à défendre la commune contre un recours présenté devant la cour administrative d'appel et contre un recours contre un sursis à statuer sur permis de construire.

V) SUBVENTIONS POUR LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) ET LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter la DSIL et la DETR pour le dossier de travaux de mise en conformité relative à l'accessibilité et l'aménagement des sanitaires dans les écoles maternelle et primaire Brossolette.

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2017

Etaient à l'ordre du jour les points suivants :

I) PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DU 20 MARS 2017

Sans observation, ce procès verbal est adopté à l'unanimité.

II) FINANCES COMMUNALES

a) Amortissement des biens acquis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'amortir les biens acquis en 2016 pour 117.000€, amortissements des années antérieures inclus.

b) Taux d'imposition communaux 2017

Sur proposition de Madame le Maire en application de sa proposition faite lors du rapport d'orientations budgétaires du 16 février dernier, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux cette année.

c) Subventions aux associations

Malgré la conjoncture économique défavorable, le Conseil Municipal, à l'unanimité, renouvelle ses subventions aux associations au même montant que l'année précédente pour un total de 71.215€.

d) Tarifs communaux

- Cette année encore les tarifs communaux n'augmenteront pas pour éviter d'impacter le budget des ménages déjà très sollicité.

- Un nouveau tarif est par ailleurs créé pour permettre aux écoliers qui ne peuvent bénéficier le midi de la restauration scolaire pour raison médicale, de profiter de l'accueil et de la surveillance pendant cette pause méridienne. Ce tarif est calculé en fonction du coût de l'encadrement et d'entretien des locaux utilisés.

Tranches	Coût période méridienne avec repas	Coût période méridienne sans repas
Tranche 1	2,75	2,00
Tranche 2	3,20	2,30
Tranche 3	3,40	2,45
Tranche 4	3,75	2,70
Extérieures	5,00	3,60

e) Budget primitif 2017

Madame le Maire présente le projet de budget primitif de l'année, budget qui reprend les orientations précisées lors du rapport d'orientation budgétaires du Conseil du 16 février 2017. Il est équilibré pour la section de fonctionnement à 3.606.805€.

Les recettes de la section de fonctionnement se répartissent de la façon suivante :

- chapitre 013 - atténuation de charges (remboursement rémunérations) : 65.000€
- chapitre 70 - produits des services et du domaine (tarifs des services publics sans augmentation) : 350.000€
- chapitre 73 - impôts et taxes : 2.218.081€ dont 1.252.554€ pour les taxes foncières et la taxe d'habitation. Le Conseil Municipal n'a pas augmenté ces taxes cette année comme depuis 2011.
- chapitre 74 - dotations et participations : 926.324€. Ce chapitre concerne en grande partie la Dotation Générale de Fonctionnement versée par l'Etat et en baisse depuis plusieurs années.
- chapitre 75 - autres produits de gestion courante : 38.000€. Il s'agit de la location du bureau de poste, de la salle d'œuvres et du 1000 clubs.
- chapitre 77 - produits exceptionnels pour 9.400€

Les dépenses de fonctionnement se ventilent de la façon suivante :

- chapitre 011 – charges à caractère général : 843.000€. En baisse par rapport à 2016, elles représentent tous les achats nécessaires au fonctionnement de nos bâtiments, services, etc...
- chapitre 012 – charges de personnel : 1.762.400€. Dépense sensiblement identique à 2016 qui intègre les évolutions, revalorisations, glissement de carrière, médecine professionnelle et assurance statutaire.
- chapitre 65 – charges de gestion courante : 371.900€ dont les subventions aux associations et CCAS (163.000€), les indemnités des élus et les contributions aux organismes de regroupement (110.700€)
- chapitre 66 – intérêts de la dette : 132.300€. Ce chapitre intègre une dotation de 11.300€ pour les intérêts courus non échus et des frais financiers pour le futur emprunt.
- chapitre 014 – reversement et restitution sur impôts : 71.000€. Il s'agit de la pénalité de l'Etat liée au déficit de la commune en logements sociaux (42.000€ pour 2017 et un solde de 29.000€ pour 2016).
- chapitre 67 – charges exceptionnelles : 8.400€. Essentiellement les prix aux écoliers et les annulations de recettes des années antérieures.
- chapitre 022 – dépenses imprévues : 15.000€
- chapitre 023 – prélèvement pour la section d'investissement (opération d'ordre) : 285.805€.
- chapitre 68 – amortissement (opération d'ordre) : 117.000€. Il s'agit de l'amortissement des biens acquis cette année et les années précédentes.

La section d'investissement est équilibrée à 1.209.915€.

Les recettes se détaillent comme suit :

- le fonds de concours annuel de la C.A.D. : 36.600€
- une subvention du S.C.O.T. pour le dernier programme de rénovation de l'éclairage public : 6.690€
- le fonds de compensation de la TVA : 521.420€. Il représente en majeure partie la TVA liée aux dépenses de construction de l'école et du restaurant scolaire en 2015
- la taxe d'aménagement (taxe sur les permis de construire) : 40.000€
- le prélèvement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) : 285.805€
- l'emprunt d'équilibre : 200.000€
- plus value sur reprise d'un bien : 2.400€
- la dotation aux amortissements (opération d'ordre) : 117.000€

Les dépenses se détaillent comme suit :

- études (poursuite de la révision du PLU et études amiante plomb ancien couvent) : 19.000€
- travaux voiries – signalisation routière – éclairage public : 270.692€
- bâtiments – réfection sanitaires école Brossolette : 124.823€
- mobilier, matériels écoles, services techniques, sports : 15.000€
- capital emprunts : 280.400€
- remboursement avance TVA sur travaux : 500.000€

Ce budget est adopté par 22 voix pour et 4 contre (budget détaillé mis en ligne).

III) PERSONNEL COMMUNAL

- Comme chaque année, le Conseil Municipal autorise le recrutement de personnel saisonnier essentiellement pour l'encadrement de l'Accueil Collectif de Mineurs ainsi que le personnel de remplacement.

- La durée de l'Accueil Collectif de Mineurs variant selon les dates de vacances scolaires, il est décidé à l'unanimité de baser le temps de travail au prorata des jours effectués par rapport au mois complet.

IV) INTERCOMMUNALITE – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU DOUAISIS

La C.A.D. est dotée depuis le 1er janvier 2017 de la compétence tourisme qui gagnerait à être étendue à l'organisation des visites dans les monuments et sites remarquables du territoire communal. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition d'extension de compétence.

- Chaque année, la C.A.D. nous réserve un fonds de concours de 36.625€. Aucun projet conséquent n'étant programmé cette année, il est décidé de le mettre en réserve pour une utilisation ultérieure.

V) CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION INNOV'ENFANCE

Le Conseil Municipal renouvelle la convention avec INNOV'ENFANCE (Ribambelle) qui met en place des temps de formation et d'échange avec les assistantes maternelles flinoises, pour un coût de 4.800€ par an.

VI) AGENDA 21

Cet agenda est établi par un comité formé d'élus et des représentants de la population. Il reprend les thématiques suivantes :

- « lutte contre le changement climatique »,
- « préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources »,
- « cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations »,
- « épanouissement des êtres humains »,
- « dynamique de développement des modes de production et de consommation responsable ».

- Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la composition du comité de suivi telle que présentée :

- Présidente : **Annie Goupil**, Maire
- Secrétaire : **Jean-Michel Miroir**, Adjoint chargé du développement durable

Membres élus :

Daniel Lemaire, Maire honoraire, Conseiller Municipal, délégué au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, participant au groupe de travail « biodiversité »,

Jean-Paul Copin, Adjoint chargé de l'espace agricole et des chemins ruraux,

Simon Lesur, Conseiller Municipal, délégué suppléant au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut,

Noëllie Rapisarda, Conseillère Municipale, participante au groupe de travail « biodiversité »,

Annie Butruille, Conseillère Municipale, ancienne déléguée au Parc Naturel Régional Scarpe Escaut.

- Représentants de la population et des partenaires :

Odette Delehayes, participante au groupe de travail « biodiversité », label éco-jardin du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut,

Guy Delehayes, participant au groupe de travail « biodiversité », label éco-jardin du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut,

Jacques-Pierre Butruille, participant au groupe de travail « biodiversité »,

Paul Lecas, participant au groupe de travail « biodiversité »,

Charles Chemin, participant au groupe de travail « biodiversité », Emmanuelle Blervaque, ambassadrice du CERDD (Centre Ressource du Développement Durable),

Gérald Duhayon, pôle « ressources et milieux naturels du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, participant au groupe de travail « biodiversité ».

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à la composition du comité de suivi Agenda 21.

Horaires mairie

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30
mercredi : 8h30 > 12h30, vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 16h30
samedi : 8h30 > 12h - **Horaires cimetière** : Du 1er mars au 30
avril : de 7h30 à 19h - Du 1er mai au 30 sept. : de 7h30 à 20h30



Flin'infos

VILLE DE FLINES-LES-RÂCHES N° 57 Janv. > Avril 2017

JUILLET 2017

Samedi 22 : Fête du centre aéré,
salle des fêtes

Dimanche 30 : brocante de la crèche
les Mini Pouss, rue du Hem

AOÛT 2017

Dimanche 6 : Brocante de la Touche Flinoise,
rues de la Mer de Flines, Emile Glineur et Delhayé

Vendredi 11 : Clôture du centre aéré,
école René Cassin 1

Dimanche 20 : Brocante de la section Sport Divertissement
Organisation, salle des fêtes

SEPTEMBRE 2017

Dimanche 10 : Randonnée des Renards des Sables,
salle des fêtes

Les 16 et 17 : Journées du patrimoine

Samedi 16 : Exposition peinture et photos,
hall de la salle des fêtes

Dimanche 17 : Noces d'Or, salle des fêtes

Dimanche 17 : Remise des prix du concours des maisons fleuries,
salle des fêtes

Dimanche 17 : Pièce de théâtre «La Caboché» à 16 h

Vendredi 22 : Cérémonie des nouveaux arrivants de la commune,
salle des fêtes

Samedi 23 : Soirée paëlla de la Musique Municipale,
salle des fêtes

Dimanche 24 : Moules-frites des Amis du Cattelet,
salle Yvon Delplanque

Dimanche 24 : Brocante de la Musique
Municipale, rues des Résistants, du Moulin
et du 8 Mai ; 39^{ème} ronde de la ducasse de
l'Association Locale cyclo-marche-VTT,
salle des fêtes

Du 21 au 26 : Ducasse,
place Henri Martel

Samedi 30 : Repas de la Classe 66,
salle des fêtes

HORAIRES MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi : de 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30

Mercredi : 8h30 > 12h30

Vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 16h30

Samedi : 8h30 > 12h

PERMANENCE DE MADAME LE MAIRE

Samedi : 9h > 11h

N° D'URGENCE

15 : SAMU - 17 : POLICE - 18 : POMPIERS
(112 à partir d'un portable)

DÉCHETS MÉNAGERS ET ENCOMBRANTS

N° vert 0.800.802.157

LE COIN DES ANNONCES



facebook
page
officielle
mairie

A vous Flines !

Les vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017 se déroulera la 20^e édition des Portes ouvertes des ateliers d'artistes, organisée par le Département du Nord. Une occasion, pour de nombreux artistes, de présenter à un large public leurs créations artistiques.

